



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E6219

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1981

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES B322271628

Siret : 322 271 628 00032

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0077217

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 59934590

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59934590

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BAJON ET ANDRES

3-5 RUE DE LA CARTOUCHERIE
65000 TARBES

Téléphone : 05 62 36 58 78

Portable :

Site Internet : bajon-andres.fr

E-mail : b.prunet@bajon-andres.fr

Responsabilité légale :

GR PYRENEES INVESTISSEMENTS (808 521 231) / GIRARDIN LUC PRÉSIDENT /
RICHAUD BRUNO ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 76

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/11/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/11/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	28/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.